



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
DIOCÈSE DE MARSEILLE

## La mallette du suppléant

Bienvenue dans l'enseignement catholique.

Vous avez été recruté **comme suppléant sur le diocèse de Marseille**. À ce titre, vous allez vivre une expérience riche et formatrice : être suppléant va vous permettre de découvrir la réalité du métier d'enseignant, la diversité des équipes pédagogiques et des établissements.

Votre remplacement pourra être :

**De courte durée** : ce sera le plus souvent l'enseignant titulaire qui établira la programmation à partir de laquelle vous travaillerez.

**De longue durée** : c'est vous qui aurez la responsabilité de la programmation et de sa mise en place pédagogique, en lien avec les enseignants du cycle concerné, et avec le chef d'établissement.

**A mi-temps** : vous travaillerez en relation directe avec l'enseignant titulaire de la classe et vous vous partagerez les disciplines.

Pour vous aider durant cette année, n'hésitez pas à solliciter **l'équipe pédagogique** de votre établissement. Elle est un soutien pour vous.

Ce métier ne se fait pas seul dans sa classe comme on le croit généralement, c'est un métier de parole et d'écoute, entre les différents membres de l'équipe pédagogique : rappelez-vous que **vous n'êtes pas seuls !**

Lorsque vous entrez dans un établissement, il vous faudra parfois rapidement participer :

- Au projet de l'établissement (ne pas hésiter à le demander au chef d'établissement)
- A la pastorale (comment cela se déroule dans l'école)
- Aux temps de concertation (demander le calendrier)

Voici les mots-clés d'une suppléance réussie :

- Patience
- Rigueur
- Discernement
- Autorité
- Bienveillance

Tous les enfants sont éducatibles : il n'y a pas de mauvais écoliers : c'est à vous de trouver comment mettre en place votre enseignement en fonction des élèves que vous aurez.

➤ C'est ce que l'on appelle **le postulat d'éducabilité**.

**Groupe de pratique accompagnée**

---

Ces réunions se déroulent à la D.D.E.C et vous permettent de faire le lien entre **votre pratique, la théorie et l'expérience.**

Ces groupes de pratique accompagnée, animés par les **Maîtres Accompagnateurs des Suppléants, sont obligatoires** : elles vont vous donner des repères pour construire votre pratique professionnelle.

Vous serez réunis **plusieurs fois dans l'année.** A chaque fois, il faudra apporter votre cahier-journal et vos documents de travail. Vous travaillerez sur la mise en place de séquences dans différentes disciplines du début de l'activité jusqu'à l'évaluation. Un travail un peu différent sera mis en place en maternelle.

### **La Pastorale**

---

**Vous avez choisi l'enseignement catholique,** ces temps-là sont obligatoires, ils vont vous permettre de vous questionner et de mettre en place la catéchèse dans vos classes.

Nous verrons la spécificité de l'enseignement catholique lors de la pré-rentrée mais aussi lors des réunions formatives du mercredi.

### **Les enseignants délégués**

---

Ce sont des enseignants qui sont délégués par le chef d'établissement pour venir vous voir durant le temps de classe : ces visites ne sont pas des inspections, ce sont des **visites pédagogiques** qui ont pour objectif de vous **aider à analyser et adapter** votre pratique, afin de progresser.

En cas de difficulté particulière, n'hésitez pas à demander conseil au chef d'établissement ou à l'enseignant délégué.

Bonne rentrée à tous et toutes dans vos écoles !

Sophie Aragon

*Chargée de mission pour l'accompagnement des suppléants du premier degré  
DDEC 13 Marseille*